

L'USAGE SOCIAL DES THÉORIES : L'EXEMPLE DES « DROITS CULTURELS »

Par Jean Blairon et Jacqueline Fastrès

On peut probablement suivre les travaux de Michel Callon en admettant que nous vivons désormais dans des « démocraties techniques », où des « acteurs non humains » - des « créatures », inventions de laboratoires, matérielles ou immatérielles - façonnent nos vies quotidiennes en y jouant un rôle souvent prépondérant.

La production de ces « acteurs non humains » n'échappe pas à la division du travail : certains travaillent à leur conception, d'autres à leur insertion dans nos existences.

La nécessité pour la critique d'être attentive à l'**usage social des théories** trouve là une de ses raisons d'être.

La théorie des « droits culturels », produite par le « groupe de Fribourg », animé par Patrice Meyer-Bisch, est ainsi l'objet d'un intense travail d'insertion en Fédération Wallonie-Bruxelles, notamment dans le contexte du nouveau Décret relatif aux Centres culturels, mais aussi dans le domaine de l'éducation permanente : P. Meyer-Bisch était l'invité central de la troisième journée de l'éducation permanente organisée ce 18 novembre 2013 par le Service de l'Éducation permanente et le Conseil Supérieur de l'éducation permanente.

Les productions du groupe de Fribourg, de grande qualité, ne font toutefois pas l'unanimité. L'assimilation, par son leader, de l'éducation permanente au courant du « life long learning » en a par exemple étonné plus d'un ; notons que l'association « Peuple et Culture » vient justement de consacrer un colloque à la dénonciation de cette assimilation¹.

Cette situation nous semble motiver un travail critique sur les **effets possibles** de l'insertion, dans le champ culturel en Fédération Wallonie Bruxelles, de la créature « droits culturels » telle que conçue par le groupe de Fribourg et telle que présentée aux protagonistes de l'éducation permanente le 18 novembre. Nous ne disposons pas du texte de l'orateur, que nous ne pouvons pas dès lors citer avec la précision qui aurait été nécessaire. Mais le lecteur pourra se référer à la publication d'une conférence du même auteur réalisée par le Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente², et mise à disposition des protagonistes présents le 18 novembre : l'argumentation de l'exposé de 2010 « Le droit de participer à la vie culturelle, premier facteur de liberté et d'inclusion sociale » est fort similaire à celle de la conférence donnée le 18 novembre, intitulée quant à elle « L'éducation permanente, condition de réalisation des droits culturels ».

Nous donnons à notre analyse la forme d'une série de questionnements qui portent donc sur les **effets possibles** de l'usage social de cette théorie telle qu'elle tend à être introduite aujourd'hui dans le champ culturel. Il va de soi qu'en les posant nous ne prêtons aucune intention ni aux concepteurs de cette « créature » ni à ceux qui réfléchissent à son insertion dans le champ culturel.

1 « Education permanente : parcours d'intégration et/ou chemin d'émancipation? », colloque organisé par Peuple et Culture le 26 octobre 2013, ULG.

2 *Le rôle de la culture dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, actes du colloque des 17, 18 et 19 octobre 2010, Bruxelles, Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente, n°19, 2013.

QUELS EFFETS D'UNE APPROCHE CONSENSUELLE ?

La représentation que P. Meyer-Bisch donne de la société est celle d'un triangle équilatéral, distribuant une position égale aux marchés, aux services publics et à la société civile. Ces trois « forces » sont présentées toutes trois comme positives, « pures », en quelque sorte, et en interaction. Au centre du triangle, se trouvent les personnes, seules à être reconnues comme protagonistes légitimes, au contraire de la définition de l'Unesco qui « considère les cultures comme des entités au-delà des personnes et les incluant » :

« Ce sont les personnes qui sont considérées au sein de milieux culturels vivants, à formes variables, mixtes et changeantes. Les « cultures », comprises comme totalités homogènes, sont les leurres sociaux les plus dangereux, sources de toutes les discriminations, ingrédients indispensables des guerres et de la permanence des pauvretés. Les « cultures » n'ont pas assez de consistance pour être « personnalisées » au point de parler de « dialogue des cultures » : seules les personnes peuvent dialoguer, avec leurs cultures mixées et bricolées. »³

On peut se demander ce que pourra produire l'insertion d'une telle théorie dans des sociétés où la force du modèle « marché » est ultra-dominante, au point d'envahir les services publics, si ce n'est la vie associative.

Introduire une représentation théorique « équilibrée » entre des forces présentées comme étant d'égale valeur dans une situation sociétale très déséquilibrée ne peut de fait que valider et renforcer les déséquilibres.

On peut en ce sens se demander si les « droits fondamentaux » (comme ceux qui sont énoncés dans la charte européenne des droits fondamentaux) ne sont pas oubliés une fois qu'ils sont posés comme étant au « fondement » de la société.

Prenons le droit fondamental à disposer d'un travail librement choisi ou librement accepté : la violation quotidienne de ce droit dans les économies « en crise » ne conduit pas à décréter illégales toutes les législations qui justifient la dite violation, comme l'« Etat Social Actif », qui rend... la personne, seule responsable de sa situation de privation.

Dans ce cas de figure, la privation du droit fondamental se requalifie volontiers en devoir unilatéral de recherche pour la personne, avec sanctions à la clé en cas de manque de « motivation ».

D'ailleurs, la représentation qui transforme les personnes privées d'emploi en personnes « désactivées », « démobilisées » est-elle si différente de la représentation de la « pauvreté culturelle » que donne P. Meyer-Bisch :

« Si nous sommes bien en présence d'une « pathologie sociale » et en ce sens d'un mal à éradiquer, ce n'est pas – le plus souvent – le fait d'un ennemi envahisseur et oppresseur qu'il faudrait combattre, c'est une apathie, un manque de volonté et de lucidité, un cloisonnement social. On ne peut éradiquer une apathie, un manque de volonté (aboutie) personnelle et politique. »⁴

UNE CONTRADICTION INTRINSÈQUE ?

Se recommandant d'une approche « complexe », l'auteur pose que les droits de l'homme sont indivisibles et interdépendants. Assez logiquement, il en déduit qu'il ne peut être question de « prioriser un droit sur un autre ».⁵

Pourtant, il donne aux droits culturels tantôt une **primauté** (le titre de son exposé de 2010 est « le droit de participer à la vie culturelle, **premier** facteur de liberté et d'inclusion sociale »), tantôt une **centralité** :

3 P. Meyer-Bisch, « Le droit de participer... », *op.cit.*, p. 54.

4 *Ibidem*, p. 56.

5 *Ibidem*, p. 57.

« Pourquoi les droits culturels ont-ils une place aussi centrale ? » parce qu'ils ont « un effet déclencheur plus transversal » : « Si chaque droit de l'homme est conducteur de capacités, un droit culturel est conducteur de capacités de capacités. »

L'auteur se fait ainsi, dans l'article que nous citons comme dans l'exposé qu'il a fourni deux ans plus tard, l'exégète des propos du Père Wresinski, qualifiés de « révolutionnaires » (?) lors de la journée du 18 novembre :

« L'action culturelle est effectivement **primordiale**. Elle permet de poser la question de l'exclusion humaine d'une manière plus radicale que ne le fait l'accès au droit au logement, au travail, aux ressources ou à la santé. On pourrait penser que l'accès à ces autres droits devient inéluctable lorsque le droit à la culture est reconnu. »

CONNEXITÉ INTRINSÈQUE OU PRIMAUTÉ ?

L'action culturelle risque d'être bien différente selon la réponse que l'on apportera à la question. Pensons ici au concept de « désaffiliation » construit par un Robert Castel, qui croise l'axe de l'intégration (par le travail, dont l'auteur redit la place centrale dans la société) et l'axe des solidarités socio-familiales (axe de l'insertion). Une récente recherche que nous avons consacrée aux personnes décrites notamment par la Commission européenne comme « NEET » (Not in Employment, Education or Training) nous a permis d'avancer l'hypothèse d'une co-production des deux axes, dans le sens d'une dégradation de la situation comme dans celui de son amélioration.

Nous avons là une tout autre représentation que celle de la « primauté » des droits culturels.

N'oublions pas en l'occurrence que certains scénarios sociétaux distribuent désormais les individus dans des vies bien différentes : nous aurions ainsi 30 %, voire 20% de personnes au travail, très bien rémunérées, une proportion de rentiers et une grande quantité de personnes « bonnes à jeter » que l'on occuperait dans des associations et des loisirs culturels (où elles seraient pastoralement « reconnues »).

On parle dans ce cas de « tittytainment » : ce mot-valise est l'hybridation du terme « entertainment » et de l'argotique « tits » (seins, dans l'acception d'allaitement)⁶.

La théorie des droits culturels peut servir, légitimer et faire accepter une « distribution » de rôles sociaux, où une partie importante de la population serait ainsi lénifiée, aliénée et cantonnée à une citoyenneté de consommation, fût-elle des produits de l'industrie culturelle, (que l'on pourrait aviver en imposant une logique d'« activation sociale »⁷ ?).

UNE CONCEPTION TROP UNIVERSALISTE ?

La définition de la culture donnée par le groupe de Fribourg est anthropologique, ce qui lui permet d'englober de manière indifférenciée toutes ses manifestations : la science, les religions, les traditions, les institutions, les modes de vie, l'intimité, la peau, etc.

6 D. Méda l'évoque ainsi : « (...) les grands de ce monde (entendez les chefs des entreprises mondiales) s'entretiennent doctement des principes de la nouvelle société (deux dixièmes de la population mondiale riches et productifs) et 80% mis sous perfusion de pseudo-loisirs généralisés – le *tittytainment* (« Tittytainment, selon Brzezinski, est une combinaison des mots *entertainment* et *tits*, le terme d'argot américain pour désigner les seins. Brzezinski pense moins au sexe, en l'occurrence, qu'au lait qui coule de la poitrine d'une mère qui allaite. Un cocktail de divertissement abrutissant et d'alimentation suffisante permettrait selon lui de maintenir de bonne humeur la population frustrée de la planète »). D. Méda, *Qu'est-ce que la richesse*, Champs, Flammarion, 2000, p. 353. Le texte entre guillemets est une citation de *Le piège de la mondialisation*, de H.P. Martin et H. Schumann, Actes Sud.

7 Cfr notre analyse de la circulaire toute récente de la Secrétaire d'Etat Maggie De Block (www.intermag.be/images/stories/pdf/AppelProjetMdBLectionCritique.pdf).

Nous gagnons à retrouver ici la critique adressée par Roland Barthes aux conceptions si universalistes de la culture qu'elles en perdent toute capacité de critique⁸, qu'elles peuvent devenir « indifférentes aux différences » pour reprendre cette expression de Pierre Bourdieu.

Ainsi, n'est-il pas urgent de critiquer ceux qui transforment la culture en marché, en organisant la production à partir de la diffusion, contribuant ainsi à détruire les microcosmes en dehors desquels la création esthétique ne peut que tarir⁹ ?

Lors de sa conférence de novembre, P. Meyer-Bisch posait que toute religion est ouverte, à moins de devenir une culture « dénaturée » (ce qui est un terme curieux s'agissant de culture).

Nous nous demandons alors si la théorie des « droits culturels » est encore falsifiable, puisque les manifestations qui ne correspondent pas à la définition positive et consensuelle de la « culture » sont qualifiées de « dénaturées ».

Autre question : est-ce que la rupture moderne, qui conduit les sociétés à agir sur elles-mêmes **en ne se référant plus à une transcendance qui leur soit extérieure** (et qu'il est d'autant plus facile, pour les puissants qui s'en proclament les représentants, de faire parler, que cette supposée force divine est obstinément silencieuse) – est-ce que cette rupture va être gommée au profit d'une logique de l'équivalence culturelle généralisée ?

Cette rupture peut-elle d'ailleurs en rester une aujourd'hui hors de tout conflit ? Alain Touraine ne le pense pas :

« Il s'agit de dégager l'individu du marché et de la communauté, double dégagement qui le replace dans le champ de la production et de la culture alors que le marché et la communauté sont les formes, **devenues étrangères l'une à l'autre**, de la modernité dégradée en démodernisation. »¹⁰

UNE LOGIQUE PLEINEMENT APPROPRIÉE AU CAPITALISME

Pour P. Meyer-Bisch, la rédemption par la culture (par exemple pour les personnes victimes de la pathologie sociale que constitue la pauvreté) doit être attendue de la mise en connexion généralisée, moyennant l'organisation préalable d'une « révélation » :

« c'est une phase d'étonnement, d'émerveillement et le premier moment de libération que procure le contact avec ce qui est reconnu comme beau et porteur de sens pour soi et pour autrui ; la première activité est l'admiration ; cela signifie que la première action de renforcement des capacités des personnes en situation de pauvreté consiste à les mettre en situation d'admiration, de contact avec le beau. »¹¹

Après la conversion obtenue par « l'accès aux œuvres », des activités de connexion, de croisement et de don permettent aux personnes de s'épanouir.

Nous sommes en présence d'une vision qui fait de la connexion le principe de la libération :

8 R. Barthes opère cette critique à propos d'une grande exposition photographique « The Family of Man » montée par Steichen où l'on est supposé retrouver les mêmes gestes humains au travers des continents : nous serions ainsi une « grande famille » (ce qui permet d'oublier les inégalités).

9 P. Bourdieu « Questions aux vrais maîtres du monde », in *Interventions, 1961-2001. Sciences sociales et action politique*, Marseille, Agone, 2002, p. 243.

10 A. Touraine, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*, Paris, Fayard, 1997, p. 81.

11 P. Meyer-Bisch, *op. cit.*, p. 68.

« Les violations des droits culturels constituent une humiliation des plus fondamentales pour le sujet et le gaspillage le plus radical pour une société : les hommes sont **séparés des ressources de liaison et de développement. Ce n'est donc pas contre la pauvreté qu'il faut lutter – le symptôme – mais contre les cloisonnements.** »¹²

Ce plaidoyer pour la mise en lien dans un univers où tout est indifféremment culture est parfaitement approprié à ce que Luc Boltanski et Eva Chiapello ont décrit comme le « nouvel esprit du capitalisme ». Deux composantes y sont en effet repérables : le rôle central donné à la mise en lien et en activité ; le caractère redoutablement intégrateur de la connexion posée comme valeur absolue (et indifférenciée). Deux citations des auteurs permettent de le comprendre rapidement.

La première décrit la valeur centrale d'un monde « connexionniste » :

« Ce qui importe, c'est de développer de l'activité, c'est-à-dire de ne jamais être à court de projet, à cours d'idée, d'avoir toujours quelque chose en vue, en préparation, **avec d'autres personnes que la volonté de faire quelque chose conduit à rencontrer.** »¹³

La seconde insiste sur le danger politique d'une conception de l'activité où tout peut être considéré comme projet/connexion :

« En décrivant tout accomplissement avec une grammaire nominale qui est la grammaire du projet, on efface les différences entre un projet capitaliste et une réalisation banale (club du dimanche). On masque le capitalisme comme la critique anticapitaliste ; sous le terme de projet on peut assimiler des choses si différentes : ouvrir une nouvelle usine, en fermer une, faire un projet de reengineering ou monter une pièce de théâtre ; il s'agit toujours de projets et du même héroïsme. **C'est l'une des façons par lesquelles la cité par projets peut séduire les forces hostiles au capitalisme, en proposant une grammaire qui le dépasse, qu'elles utiliseront à leur tour pour décrire leur propre activité tout en restant aveugles au fait que le capitalisme peut, lui aussi s'y couler.** »¹⁴

On peut donc craindre que l'usage social d'une semblable théorisation des « droits culturels » ne constitue un formidable facteur d'intégration de la culture au modèle de « développement » dominant. D'ailleurs, P. Meyer-Bisch, le 18 novembre, ne trouvait que vertu aux marchés : ne pourraient-ils pas être créateurs d'emplois dans le monde de la culture (qui pourrait, dès lors, y trouver à redire ?) ?

LA FIN DES MOUVEMENTS SOCIAUX DANS UN MONDE SANS ACTEURS ?

Les productions du groupe de Fribourg s'apparentent finalement à la promotion d'une philosophie morale sans politique – ou en tout cas apparemment sans politique, alors qu'il n'en est rien.

Le fait de mettre les seules personnes au centre du « triangle » réputé équilatéral marché/Etat/société civile peut participer de la gigantesque « politique de dépolitisation » qui assure le triomphe actuel de l'utopie néo-libérale.

Cette « politique de dépolitisation », selon l'expression de P. Bourdieu, s'appuie sur une attaque systématique de toutes les logiques collectives.

A ce titre, la plus que parenté de la pensée de P. Meyer-Bisch et de la théorie de la reconnaissance d'un Axel Honneth sert une conception du monde où les mouvements sociaux ont disparu (ou plus

12 *Ibidem*, p. 66.

13 L. Boltanski et E. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 166.

14 *Ibidem*, p. 167.

exactement devraient disparaître, pour le plus grand bonheur des dominants et des hauts fonctionnaires universalistes). A. Touraine le rappelle fermement en rappelant qu'A. Honneth ne reconnaît aucune existence aux mouvements sociaux (ce qui aboutit à s'intéresser exclusivement aux interactions sociales et « à toutes les douleurs, tous les mécontentements et tous les ressentiments qui nous habitent ») :

« Un mouvement social (...) est l'acteur d'un conflit, agissant avec d'autres acteurs organisés, dont l'enjeu est l'usage social des ressources culturelles et matérielles auxquelles les deux camps en conflit attribuent l'un et l'autre une importance centrale » (dans notre analyse, cette ressource centrale est le capital culturel).¹⁵

Et si nous pouvons rejoindre P. Meyer-Bisch dans l'importance qu'il reconnaît au « capital culturel », c'est pour plaider, à l'exact inverse de sa contribution, pour la reconnaissance de cette « ressource centrale pour la société » **et pour une interprétation de celle-ci opposée au modèle dominant.**

C'est en effet, selon nous, lorsqu'un mouvement social, porté par un acteur collectif conscient de l'enjeu et de son adversaire, revendiquera une interprétation du capital culturel comme autonome, critique, socio-diversifié, non confisqué et non instrumentalisé et revendiquera son rôle dans la production d'un tel capital culturel libre que l'ensemble des droits fondamentaux auront une chance de devenir plus effectifs qu'aujourd'hui¹⁶. L'actualité nous rappelle d'ailleurs que le progrès en matière de droits fondamentaux et humains passe par la lutte d'envergure, par tous les moyens nécessaires.

Il appartiendra donc à tous les protagonistes convaincus par l'importance fondamentale des droits fondamentaux, dont les droits culturels, de mener les actions appropriées pour éviter qu'à travers un usage social de cette théorie ce ne soit à une régression de plus que nous ayons affaire, sur tous les tableaux.

15 A. Touraine, *Un nouveau paradigme*, Paris, Fayard, 2005, p. 243 et 245.

16 Nous avons tenté d'argumenter cette position dans un numéro d'*Agir par la culture* que le mouvement PAC vient de consacrer à la question des droits culturels (n° 35, automne 2013).